

### ÉDITO 2023

Chers (ères) chatenoyens et chatenoyennes

Chaque année, les vacances d'été sont toujours attendues avec impatience.

Avant de vous souhaiter un bel été et de vous donner rendez-vous à la rentrée, l'équipe et moi-même souhaitons évoquer quelques dossiers en cours. Certains de ces sujets seront développés plus loin :

- La mise aux normes du bâtiment des ateliers municipaux,
- La vidéo protection
- La mise en place prochainement d'un ralentisseur de type plateau sur la voirie rue de la Chapelle,
- Les travaux sur les réseaux d'eau de la rue Vigne Renard sont achevés.

Sur cette même voirie, partagée de moitié sur sa longueur avec la commune d'OSLON, les élus ont commandé conjointement une étude, auprès du SYDESL, portant sur l'enfouissement de l'ensemble des réseaux. A l'issue de cette étude, il sera regardé la faisabilité financière de ce projet pour chacune des communes. Si cela devait se réaliser, cela se ferait avant le projet de réfection de l'ensemble de la voirie

Du côté des animations, nous avons organisé :

une journée citoyenne, une initiation pour les familles à la course d'orientation très appréciée, l'installation d'un marché de producteurs et d'artisanat local, une journée brocante avec plus de 130 exposants,

Le 30 juin, une belle animation, organisée conjointement par les enseignants, plus de 450 enfants et élus des 5 communes de la Bresse Chalonnaise, s'est déroulée dans le parc de Châtenoy en Bresse. L'ambition des municipalités au travers du label « Terre de jeux 2024 », obtenu par la communauté des 51 communes Grand Chalon, était de porter les valeurs de l'olympisme et para-olympismes sous le signe de la convivialité, de la solidarité, du sport et du vivre ensemble à travers la jeunesse.

Après plus de deux ans de crise sanitaire où nos vies ont été perturbées, l'été dernier avec toute mon équipe, nous avons redonné un nouvel élan festif en faisant revivre la fête du village d'antan !

Cette fête ayant eu du succès, nous la reprogrammons cet été et comme le voulait la tradition, elle se déroulera le week-end après le 15 août soit le dimanche 20 août.

Nous comptons sur votre présence pour participer à ce pique-nique géant et venir faire la fête ! Ce moment de convivialité est à savourer sans modération en famille ou entre amis.

Je profite de cet éditto pour lancer un appel au bénévolat au profit des actions festives communales ainsi que pour les associations.



Toutes les manifestations organisées demandent un gros investissement de la part des élus qui souhaitent faire vivre notre village et s'investissent sans compter leur temps.

La commune ne dispose pas d'un comité des fêtes qui pourrait porter ces projets d'animation ; aussi si nous souhaitons maintenir le dynamisme de notre village que ce soit pour les associations ou la municipalité, nous avons besoin de vous. Lors d'appel aux bénévoles, rejoignez-nous en nous offrant quelques heures au profit de tous !

Mais la période estivale n'est pas une période de repos et de détente pour tous. Elle est aussi mise à profit par les agents municipaux pour préparer au mieux la prochaine rentrée scolaire, en réalisant notamment les travaux indispensables dans nos écoles et équipements publics.

Les événements joyeux ou tristes de ce 1er semestre, ne nous font pas oublier les défis auxquels nous sommes confrontés. Le réchauffement climatique et ses retombées sur le climat et l'environnement nous obligent à agir tous ensemble vite et bien.

La transition écologique n'est plus une option mais bien une obligation reconnue même par les plus sceptiques d'entre nous.

Cet hiver nous nous sommes tous mobilisés pour moins consommer ou consommer avec sobriété. Tous ensemble, avec des mesures prises individuellement ou collectivement, nous avons réussi à maîtriser nos dépenses.

Ce printemps et cet été, nous allons devoir faire face à un autre défi ! La sobriété de consommation de l'eau. Une nouvelle fois, c'est avec la mobilisation de tous et le civisme de chacun que nous pourrons éviter le pire.

Dans ce contexte, la commune a investi ce printemps dans une citerne souple d'une capacité de 60 m3 de récupération d'eau de pluie d'une partie de la toiture des ateliers municipaux.

Vous trouverez un dossier d'informations concernant l'eau joint au Flash.

Enfin, vivre ensemble en paix, c'est accepter les différences, être à l'écoute, faire preuve d'estime envers autrui, partager harmonieusement les lieux de vie et par conséquent le respect de règles de vie commune.

Profitez bien de ces belles journées et soirées d'été mais dans le respect de la tranquillité de tous !

Je vous souhaite un bel été pour tous et toutes !

Bien à vous

#### MAIRIE

4 rue de la Chapelle CHATENOY EN BRESSE  
Tél : 03.85.96.51.24 - [mairie@chatenoyenbresse.fr](mailto:mairie@chatenoyenbresse.fr)  
[Chatenoyenbresse.fr](http://Chatenoyenbresse.fr) et [facebook.com/chatenoyenbresse](https://www.facebook.com/chatenoyenbresse)  
application mobile Clickfinger

#### MAIRIE HORAIRES ÉTÉ 2023

Lundi : 8H30-12H00 et fermé l'après-midi

Mercredi : 8H30-12H00 et 13H30-17H30

Vendredi : 13H30-17H30 et fermé le matin

Fermée le Mardi, le Jeudi et Samedi pendant l'été

#### RAPPEL HORAIRES SECRÉTARIAT

Lundi 8h30-12h et 13h30-18h30

Mardi Fermé

Mercredi Vendredi

8h30-12H00 et 13h30-17h30

Jeudi (sauf été) : 8h30-12h

Samedi 9h-12h le 1er samedi du mois (sauf été)

**ASTREINTE EN DEHORS DES HORAIRES D'OUVERTURE**

**DE LA MAIRIE : 07 66 41 55 67**

Le dimanche 18 juin, la traditionnelle brocante a fait son retour. Elle n'avait pas eu lieu

depuis 2018 pour diverses raisons : travaux de rénovation de la salle des fêtes en 2019, COVID en 2020 et 2021, météo désastreuse en 2022.

135 exposants ont présenté leurs articles aux 2500 visiteurs (voire plus !) qui ont déambulé dans les allées du parc.

Cette journée est très longue pour les bénévoles qui œuvrent depuis 5H00 du matin, pour l'ouverture aux exposants, jusqu'au soir 19H00

pour ranger et nettoyer. Cette année, 33 bénévoles avaient répondu présents mais il en faudrait 10 voire 15 de plus pour permettre à chacun d'avoir une petite pause de temps en temps.

Toutes ces manifestations importantes (municipalité et/ou associations) demandent beaucoup d'investissement et d'engagement mais leur pérennité risque d'être compromise s'il n'y a pas plus de bénévoles et/ou une certaine relève pour remplacer les plus âgés.

Le bénéfice de cette journée est reversé en totalité au CCAS. Pour d'autres manifestations organisées par les associations, le bénéfice est au profit de l'école donc des enfants.

Si vous avez un peu de temps libre, n'hésitez pas à nous rejoindre. Prochaine grosse manifestation : dimanche 26 novembre pour le

### TRAVAUX DE RENOVATION DES ATELIERS MUNICIPAUX

En début d'année 2022, la municipalité a décidé de faire des travaux de remise aux normes suite aux remarques faites par le service de prévention. Les aléas de planning et d'approvisionnement des matériaux ont fait décaler les travaux qui n'ont débuté qu'en janvier 2023.

L'objectif était, sur la partie existante, de créer un réfectoire et un bureau pour les services techniques.

De plus, le projet prévoyait la création de deux vestiaires séparés avec douches et sanitaires afin, le cas échéant, de pouvoir embaucher du personnel féminin au sein des services techniques.

Actuellement les travaux sont en cours de réalisation avec les entreprises MCP, Barbarin-Flammand, Sochaleg, SIX-M, Duo ferm. La livraison des nouveaux locaux est prévue à la rentrée de septembre.

### BUREAU DU RESPONSABLE DES SERVICES TECHNIQUES



### TRAVAUX EN COURS DU REFECTOIRE



### RECUPERATION EAU DE PLUIE

Afin de permettre l'arrosage des plantes annuelles, des arbres et arbustes plantés dans l'année, la municipalité a souhaité investir dans une citerne souple pour récupérer l'eau d'une partie du toit des ateliers municipaux. Les gouttières du toit ont été changées et connectées à la citerne. Cela permet de récupérer de l'eau tout au long de l'année.

Cette citerne a la capacité de stocker 60 m<sup>3</sup> d'eau. Elle a été installée sur une zone stabilisée et aménagée spécifiquement. Elle est garantie hors gel donc ne doit pas être vidangée l'hiver.

Tout à côté de la citerne, une aire de lavage a été créée. Les agents techniques peuvent laver leurs matériels sur la plateforme dédiée avec l'eau de la citerne.

Cet investissement permet de faire des économies financières et contribue à préserver l'eau.

Coût total de l'opération : 22 618.80 €  
TTC – Subvention  
FRIPL :  
9 424.50€



### VIDEO PROTECTION

Après plusieurs mois où des dégradations avaient été relevées, la municipalité avait lancé une étude pour l'installation de caméras dans le cadre d'un projet de vidéo protection.

En partenariat avec la référente sûreté de la gendarmerie, le projet avait été présenté aux habitants lors d'une réunion publique.

3 entreprises spécialisées avaient été consultées. La Société Eiffage a remporté le projet.

L'installation des caméras a été faite courant juin. La surveillance s'effectue autour de la salle des fêtes et son parking, la chapelle et la halle.

La mise en service a eu lieu début juillet. Toutes les autorisations nécessaires (gendarmerie et préfecture) sont validées.



## PROJETS TRAVAUX 2023-2024

**Rue de la Chapelle** : cette rue d'entrée de village est de la compétence du Département. Leur service technique a prévu au budget 2023 la réfection complète de la voirie. Pendant les travaux, un passage surélevé sera mis en place afin de sécuriser les entrées et sorties du parc.

### **Rue Vigne Renard** :

Poursuite des travaux concernant le remplacement des canalisations d'eau potable : travaux à la charge de la Direction de l'Eau et Assainissement du Grand Chalon.  
Réfection de la voirie : programme en cours d'étude avec la commune d'Oslon. Parallèlement, un autre projet est à l'étude pour l'enfouissement des réseaux afin de profiter

de l'opportunité, mais seulement si tout cela est réalisable budgétairement.

### **Travaux de rénovation énergétique** :

Le décret tertiaire impose aux communes de faire 30% d'économie d'énergie avant 2026. Les projets en cours ou terminés sont :

Isolation des combles du château.  
Etude pour diminuer l'impact des coûts énergétiques avec la pose de panneaux photovoltaïques sur le toit de bâtiments communaux.



## LA CLASSE DE CM1/CM2 EN VISITE A LA MAIRIE

Les enfants ont ensuite été conviés à siéger dans la salle du conseil municipal où Madame le Maire leur a présenté l'organisation et le fonctionnement d'une équipe municipale ainsi que le rôle d'un maire.

En fin de présentation, a eu lieu un temps d'échanges et de réponses aux questions.

Un petit fascicule édité par la commune a été remis aux enfants à l'issue de cette visite où ils pouvaient retrouver les informations présentées ainsi qu'une reproduction de documents anciens avec la Marseillaise et la Déclaration universelle des droits de l'homme.

Un petit goûter a été offert aux élèves à l'issue de la visite.

## LE DISPOSITIF ATOUTS JEUNE EVOLUE

Afin de permettre aux plus jeunes de profiter de ce dispositif, un groupe de travail au sein de l'entente intercommunale a réfléchi à l'évolution de ce dispositif qui s'aligne maintenant sur les années collège et concernera donc les enfants à partir de 11ans. Il s'articule comme suit :

Pour les 11/13 ans (qui ont 11 ans durant l'année civile en cours et n'ont pas atteint 14 ans au 1<sup>er</sup> janvier de l'année civile en cours), création d'un nouveau dispositif dénommé « Atout loisirs ». Ce dispositif a pour objectif d'encourager les jeunes à fréquenter les associations locales et de favoriser l'accès à d'autres activités de loisirs.

Ce dispositif est constitué de 2 Atouts Loisirs d'une valeur de 10€ chacun soit 20€ par jeune.

Pour les 14/17 ans (jeunes atteignant l'âge de 14 ans pendant l'année civile en cours et n'ayant pas encore atteint l'âge de 18 ans au 1<sup>er</sup> janvier de l'année civile en cours) création d'un dispositif composé de 6 Pass Loisirs d'une valeur de 5€ chacun pour un montant de 30 €.



Pensez à venir récupérer votre carnet Atouts jeunes ou vos Pass Loisirs



Niveaux	Nb d'élèves
TPS-PS	14
MS-GS	25
CP	12
CE1-CE2	34
CM1-CM2	24

*EFFECTIFS à la rentrée 2023*

BIBLIOTHEQUE  
fermée du 16 juillet au 15 août  
[bibliotheque.chatenoyenbresse.fr](http://bibliotheque.chatenoyenbresse.fr)

## GROUPE SCOLAIRE JACQUES BREL : LE DEPART AU COLLEGE

Les 15 élèves de CM2 ont reçu de la part de la municipalité pour leur entrée au collège le dictionnaire « Le Robert & Collins Anglais » ainsi que les "Atouts loisirs" d'une valeur totale de 20 € qui leur permettront de régler en partie certains

abonnements au sein d'associations locales ou d'autres activités de loisirs.



## RÈGLES DE BON VOISINAGE

Avec les beaux jours, comme chaque année, les activités d'extérieur (jardinage - tondeuse et feux de broussailles, etc.), repas entre amis un peu animés, jeux aquatiques dans les piscines, génèrent des nuisances sonores susceptibles d'occasionner des conflits de voisinage !

Il est rappelé que les nuisances sonores et le brûlage sont soumis à une législation (lois & arrêtés communaux).

### **BRUITS DE VOISINAGE :**

**INTERDIT AVANT 8H ET APRES 19H**

**et entre 12H ET 14H DU LUNDI AU SAMEDI**

**INTERDIT DIMANCHE ET JOURS FERIES.**

En outre, malgré les rappels réguliers sur les effets négatifs sur l'environnement et sur la santé publique, les habitudes sont tenaces !

**TOUT BRULAGE EST INTERDIT Y COMPRIS LES DECHETS VERTS QUELLE QUE SOIT LA PERIODE DE L'ANNEE :** tout contrevenant s'expose à des sanctions. **Le respect de ces règles vise la préservation de la tranquillité de tous !**



## FAUCHAGE RAISONNE : ACTION EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITE



La commune s'est engagée dans une politique environnementale volontariste. Cette démarche concerne l'entretien des espaces verts et des axes routiers communaux.

Le principe essentiel de cette démarche est le fauchage raisonné

des espaces verts et des bords de routes.

Pourquoi parle-t-on de fauchage raisonné ? Parce que chaque intervention doit être réfléchie. Ce fauchage utile doit concilier les impératifs de sécurité – la visibilité des automobilistes et le cheminement des piétons – ainsi que le cycle de croissance des plantes.

Ainsi l'idée est de « **faucher autant que nécessaire, mais aussi peu que possible** » afin de mieux préserver la biodiversité.

Cette méthode de gestion d'entretien permet de mettre fin aux excès du fauchage systématique et trop précoce qui pénalise le développement des espèces (fleurs, insectes) et qui conduit à appauvrir les paysages.

En effet, l'herbe repousse moins vite si l'on attend le stade de développement de l'épi. Un fauchage moins fréquent engendre une régulation naturelle : limitation de la production des graminées au profit des plantes à fleurs qui se développent plus lentement.

- **Faucher** le premier mètre des accotements au printemps et au début de l'été **sur une largeur limitée**
- **Repousser le débroussaillage** des fossés et des talus à l'automne pour **permettre à la faune et à la flore qui s'y trouvent de se reproduire**
- Conserver l'humidité des sols pour limiter l'effet des sécheresses saisonnières sur les racines des arbres.

Cette méthode permettra aussi d'optimiser nos moyens et de consommer **moins de carburant**.

En effet, le fauchage raisonné augmente la durée de vie de ce matériel qui est moins sollicité et conduit à une économie de carburant pour la commune !

Un affichage pour cette démarche est déployé sur la commune.

## VIGILANCE—OPERATION TRANQUILITE VACANCES

### **LISTE DES CONTRÔLE POUR PASSER DE BONNES VACANCES**

#### **COMMENT PROTEGER SA MAISON**

- Signalez votre départ à la gendarmerie locale dans le cadre de l'opération tranquillité vacances
- N'indiquez pas vos dates de départ en congés sur les réseaux sociaux
- Evitez les signes révélant votre absence ( courrier accumulé dans la boîte aux lettres—message sur votre répondeur téléphonique etc...)
- N'oubliez pas avant votre départ de fermer correctement les

fenêtres et volets. Ne cachez pas vos clés sous le pot de fleurs ou sous le paillason ou tout autre endroit à l'extérieur

- Ne laissez pas d'outils ou de matériels à l'extérieur de votre maison pouvant faciliter la tâche des voleurs
- Ne laissez pas de grosses sommes d'argent dans votre maison. Cachez vos bijoux ailleurs que dans la chambre
- Prenez en photographie vos objets de valeur et relevez les numéros de série.

